Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Juillet 2016 : légère progression du taux de chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s’établit à 4.5% à la fin du mois de juillet 2016, en progression de 0.1 point par rapport à fin juin 2016. Cette hausse est également observée dans la plupart des cantons romands.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une légère hausse et s’élève à 17’725, soit 243 personnes de plus qu’à la fin du mois de juin 2016 (+1.4%). L’effectif des demandeurs d’emploi(2) diminue en revanche pour se fixer à 24’922 (-0.7%), soit une baisse de 173 personnes.

Au cours du mois de juillet 2016, les ORP vaudois ont inscrit 2’916 nouveaux demandeurs d’emploi et annulé 3’079 dossiers.

Par rapport au mois précédent, les effectifs de chômeurs augmentent principalement chez les jeunes de moins de 20 ans arrivant sur le marché de l’emploi au terme de leur formation (+94 chômeurs) et chez les 20 à 29 ans en fin d’études (+72). Les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+191 personnes), ainsi que les personnes au bénéfice d’une formation de degré tertiaire (+167) présentent les progressions les plus fortes.

Sur le plan régional, six districts voient leur taux de chômage inchangé. Les districts d’Aigle (4.7%), du Jura-Nord vaudois (4.2%) et de Riviera-Pays-d’Enhaut (4.6%) augmentent de 0.1 point tandis que l’Ouest lausannois (5.4%) connaît la plus forte hausse avec 0.2 point. Bien que stable, Lausanne reste le district avec le taux de chômage le plus élevé (6.0%).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s’élève à 2'502, en hausse de 5 personnes sur un mois (+0.2%) et de 81 sur un an (+3.3%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.8%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 80% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 août 2016

Renseignements: DECS, Françoise Favre, remplaçante du chef du Service de l'emploi, 021 316 60 91-[francoise.favre@vd.ch](mailto:francoise.favre@vd.ch)

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/index.php?id=22285)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).